

Persée

<http://www.persee.fr>

Robert Nicolaï, La traversée de l'empirique. Essai d'épistémologie sur la construction des représentations de l'évolution des langues, Paris, Ophrys (Bibliothèque de Faits de langues), 2000

Marcotte Stéphane

L'information grammaticale, Année 2003, Volume 97, Numéro 1
p. 59 - 60

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

que nous doutons que l'État soit seul responsable de l'impérialisme linguistique – mais nous ne sommes pas sociolinguiste – et que, la langue étant porteuse de *tout* ce qui se passe dans le développement d'une société, il est probable que l'implantation d'une langue au détriment d'une autre correspond aussi à une phase de la vie des civilisations : comment comprendre, autrement, l'hellénisation de Rome par les Grecs vaincus, l'adoption du français d'*oui* par des auteurs italiens du Moyen Âge, l'anglicisation de l'Europe non encore militairement colonisée ? Pourquoi ces phénomènes de colonisation spontanée, non étatiques, n'auraient-ils pas joué dans le cas du français ? Le degré d'industrialisation et d'urbanisation d'une société, sa démographie, peuvent la rendre *naturellement* conquérante sans d'abord qu'un projet politique agisse en ce sens, l'intervention de l'État et sa puissance n'étant elles-mêmes que la conséquence d'une situation économique et sociale limitée dans le temps.

Stéphane MARCOTTE
Paris IV

Robert NICOLAÏ, *La Traversée de l'empirique. Essai d'épistémologie sur la construction des représentations de l'évolution des langues*, Paris, Ophrys (Bibliothèque de faits de langues), 2000, 258 p.

De l'idée que l'Histoire a une histoire, que les savoirs façonnent leurs objets en même temps qu'ils en parlent et que les filaments impurs de l'idéologie n'épargnent pas même la Science, les travaux de Michel Foucault ont fait, depuis pas mal de temps déjà, une évidence ; et c'est précisément la clandestinité de cette part importée du discours scientifique qui donne à l'ouvrage de Robert Nicolaï, spécialiste des langues africaines à l'université de Nice, son point de départ pour traiter, non tant de l'évolution des langues (sujet qui se trouvera cependant évoqué avec une relative précision) que des programmes qui modélisent cette évolution.

Au départ, donc, une controverse sur l'origine des langues, autour du livre de Merrit Ruhlen, *The Origin of Language. Tracing the Evolution of the Mother Tongue*, publié en 1994 (trad. fr. *L'Origine des langues*, Paris, Belin, 1997). Sans entrer dans les détails – il est très recommandé d'avoir lu cet ouvrage avant d'aborder *La Traversée de l'empirique* –, rappelons que M. Ruhlen utilise la « méthode des ressemblances » de J. Greenberg, qui consiste à comparer des formes provenant de toutes les familles de langue, pour établir entre celles-ci un lien génétique et reconstituer à terme une partie du matériel de la proto-langue de l'humanité, dont le berceau serait en Afrique – hypothèse corroborée par les travaux du généticien L. Cavalli-Sforza qui assignent à l'*homo sapiens sapiens* un ancêtre africain (p. 89-91). L'objet de la première section de l'ouvrage (p. 13-37) est d'examiner certains éléments périphériques du dossier (coupures de presse, messages du forum électronique de *Linguist-List*, rhétorique des parties) qui ont en commun de révéler ce qui, dans ce débat, s'écrit *cum ira et studio*.

Une vive polémique oppose en effet les tenants de la linguistique historique classique, fondée sur les études indo-européennes, aux partisans de la méthode des ressemblances, qui prétendent relayer la première, inhabile à décrire des langues sans écriture (p. 100-101), donc à remonter au delà des attestations scripturaires les plus anciennes pour poursuivre la quête des origines. Sans trancher sur le fond – il ne le fera du reste jamais, car ces deux modèles d'évolution ont en commun de n'être pas falsifiables (p. 66) –, R. N. souligne dans une deuxième section (p. 39-85) que la linguistique historique, en construisant un modèle d'évolution, celui de l'arbre généalogique, associé à une méthode spécifique de comparaisons termes à termes, a projeté sur la réalité de la langue une grille herméneutique qui transforme ce qu'elle peut en observer (p. 61-62 et p. 191), tandis que la méthode des ressemblances, si naturelle qu'elle paraisse, n'exclut pas une préconstruction du réel (p. 58, 60, 65), liée aux choix du descripteur (p. 83) : critères retenus pour définir la ressemblance, priorités (phonétiques, morphologiques, sémantiques), choix de listes *test*, etc. R. N. s'attarde plus longuement (p. 77-80) sur les stipulations, implicites ou non, de la méthode des ressemblances, dont il cerne l'objet et définit, au début d'une troisième section, la pertinence, en relation avec la notion de « dérivation génétique », par une « précontrainte globale »

sur le maintien des ressemblances (p. 89-93) – alors que la grammaire historique, quant à elle, part inversement de l'idée que les similitudes s'altèrent et qu'il faut donc établir des grilles de correspondances pour retrouver les formes-souches (p. 92). Ces présupposés n'invalident évidemment pas *de facto* les deux méthodes considérées, mais conduisent l'auteur – c'est l'objet principal de la troisième section de l'ouvrage – à distinguer deux temporalités, génétique et historique (p. 93-95). La première, dans laquelle évolue la méthode des ressemblances, est à très vaste échelle (elle se confond avec l'histoire des populations humaines), tandis que la seconde, qui concerne une échelle chronologique nettement plus réduite, constitue le cadre théorique de la grammaire historique. Ces deux temporalités, subtilement distinguées de l'historicité (p. 94), ne communiquent pas – on aurait aimé que ce point fût approfondi –, aussi les théories qui s'inscrivent dans l'une et l'autre ne peuvent-elles à proprement parler être confrontées (p. 94). Sont alors distingués (p. 95-96) trois types de parentés, génétique et généalogique, dont la méthode des ressemblances et la linguistique historique rendent compte respectivement, et génésique (p. 150), que l'auteur cherche, complémentarément à la deuxième, à caractériser par la prise en compte de *toutes* les dimensions pertinentes de la temporalité historique.

R. N. se propose donc d'affiner la méthode comparative classique pour décrire l'évolution des langues. Il le fait en s'appuyant sur les langues du groupe songhay (p. 98-99 et schémas p. 108, 116 et 119), parlées en Afrique occidentale (Mali, Niger, Haute-Volta, Bénin, Nigéria), dont le dendi, dialecte méridional, et le songhay septentrional (p. 107), caractérisé par de fortes atteintes au système originel des parlers songhay qui l'apparentent aux langues touaregs. Pour expliquer certaines évolutions phonologiques aberrantes dans ces deux langues, R. N. montre que l'on est obligé de donner toute son importance au contact interlinguistique (p. 106), car ni le déterminisme interne (p. 105-106) ni la prise en compte du substrat (p. 114, 163) n'y suffisent. Cet « effort de mise en contexte » (p. 109), par lequel on va « prendre en compte le maximum d'informations non linguistiques » (p. 115 et p. 117-118), conduit à intégrer plus étroitement au modèle d'évolution fondé sur la temporalité historique les paramètres sociolinguistique (en terme de fonctionnalisation de la langue dans des communautés éventuellement plurilingues) et interactionnel (qui prend en charge les processus d'appropriation de la langue lors de contacts), aspects qui viennent compléter les informations reposant sur l'échaffaudage structural (p. 120 et p. 151), l'idée étant que « les transformations que subissent toutes les langues se trouvent précontraintes par les conditions mêmes de leur emploi » (p. 138). Ces trois paramètres, qui synthétisent tout ce qui « traverse » les données empiriquement observables de la langue (p. 202), requièrent, comme cela est suggéré un peu vite (p. 120-121), trois mesures temporelles différentes au sein de la temporalité historique précédemment distinguée de la temporalité génétique. Plus largement, ce sont les « fonctions pratiques et symboliques » de la langue qui seront prises en compte, car elles ne peuvent pas « ne pas avoir d'incidence sur l'évolution » (p. 109). Ainsi accordera-t-on toute son importance au rôle du songhay primitif comme langue véhiculaire, ce qui aurait conduit très tôt les locuteurs à manier deux types de songhay (p. 113), vernaculaire, à usage interne, et véhiculaire, à usage externe (p. 112), le second ayant donné naissance au songhay septentrional. L'auteur en vient à faire l'hypothèse que toute communauté langagière est plurilingue à l'origine (p. 115 et p. 143) : le point de départ du changement linguistique n'est plus alors la langue mais « le répertoire des codes et des registres de la communauté » (p. 144, 148).

La quatrième section relance la réflexion sur les représentations de l'évolution des langues, en particulier lorsque celle-ci s'exprime, ce qui est la plupart du temps le cas, en terme de *filiation* (p. 127-137). R. N. propose de substituer à cette notion celle d'*héritage* (p. 130, 148) qui ne préjuge pas des modes de transmission et donne plus de souplesse à l'évaluation de ceux-ci. Le modèle prendra donc en compte une évolution complexe qui résulte d'une triple *tradition* : celle du matériel lexical et morphologique de la langue ; celle des *habitus* structuraux, c'est-à-dire l'organisation phonologique et morphosyntaxique de la langue ; celle enfin des normes, définies par la sélection, consciente ou non, du matériel et de la structure linguistiques (p. 144). Ces trois aspects, en partie indépendants, requiè-

rent chacun un outillage analytique et conceptuel propre ainsi qu'une recherche sur leur mode de transmission lui-même, c'est-à-dire sur les *habitus* cognitifs qui rendent la transmission possible (p. 146). Selon R. N. – mais n'a-t-il pas du structuralisme une vision dépassée ? – la linguistique historique fonde son savoir sur la seule transmission du matériel linguistique, ce qui l'amène à postuler une évolution continue (p. 146), alors que la prise en compte simultanée des aspects matériel, structural et social de la langue permet de *comprendre*, dans le modèle, la continuité et la rupture. Au passage, le lecteur ne pourra pas manquer de s'interroger sur la mise en service d'un système dont les modules sont destinés à traiter autant de données non spécifiquement linguistiques (p. 114, 150), malaisément accessibles au surplus (p. 184, n. 252).

Des embryons de descriptions de faits de langue particuliers sont proposés dans la cinquième et dernière section. C'est d'abord la question des « alliances de langue » qui est posée et illustrée par le dendi, langue parlée dans la partie méridionale du domaine songhay, dont l'évolution doit être imputée non à un déterminisme interne mais à un procès de convergence avec des langues voisines (p. 164). Un pas supplémentaire est franchi avec les langues nouvelles issues du contact, langues mélangées, créoles ou pidgins. Seul le songhay septentrional fait l'objet d'un examen approfondi (p. 181-185). Plus largement, R. N. va mettre en évidence les carences des modèles d'évolution classique par rapport aux phénomènes de (dé) créolisation. Il s'intéresse en particulier à l'indoubill (p. 193-199), variété populaire du lingala parlée à Kinshasa, Zaïre (sur cette forme d'argot, on peut se reporter aussi à l'article de A. B. Edema, qui ne figure pas dans la bibliographie, « Problème du corpus littéraire issu du discours métissé », in *Le Corpus lexicographique*, Louvain, De Boeck, 1997, p. 211-230). D'autres faits comme ceux de l'alternance codique corroborent la prégnance de la dimension sociale dans la constitution des langues, où l'on observe que le partage des codes linguistiques (par ex. dans le bilinguisme mooré/français, p. 199-202) ne s'opère pas aléatoirement mais répond à une stratégie de communication.

Le livre de R. N. n'est pas de ceux dont il est aisé de rendre compte – et l'on a seulement cherché ici à guider le lecteur –, pour diverses raisons. Peut-être faut-il évoquer d'abord le genre de l'ouvrage, proprement inclassable, où l'interdisciplinarité se manifeste sous des formes parfois inattendues, de la rêverie à la description de tableau (p. 39-47 et 213-221). La réflexion sur les notions de ressemblance (p. 39-97), de parenté (p. 125-136) et de temporalité (p. 93-94, 120) appliquées aux sciences du langage bénéficie indéniablement de ces parcours transversaux. Le style de l'auteur, brillant – en un sens spécifiquement français –, très « réflexif », comme R. N. le souligne lui-même (n. 158), appelle également une remarque. Guillemets, italiques, soulignement, capitales y prolifèrent, démultipliant les sens, par allusions ou citations, non sans inconvénient pour le lecteur dont la vue, d'abord, l'entendement, ensuite, se fatiguent en parcourant ce « feuilleté » (autre mot cher à l'auteur, p. 7). Une telle surabondance nous semble nuire, parce qu'elle n'est pas exempte d'équivoque, à l'intention affichée de l'ouvrage qui est de jeter les fondements d'une théorie étendue de la description du changement linguistique. Plus fondamentalement, la difficulté de l'ouvrage est celle de toute réflexion théorique exigeante. Il est ici question du changement linguistique et de son évaluation : l'on parle donc tantôt de l'objet (l'évolution des langues), tantôt du discours sur l'objet (les représentations de l'évolution des langues), et cette double enquête est illustrée d'exemples empruntés au domaine africain, peu familier à la plupart des lecteurs de cet ouvrage de linguistique générale. Même si l'on peut regretter que les références à d'autres domaines linguistiques soient datées et que l'auteur s'en tienne à P. Guiraud (p. 55-58) et A. Meillet (p. 136-141), quand il ne manque pas de romanistes ou de comparatistes pour faire état de préoccupations analogues aux siennes (sauf erreur, le nom d'Hugo Schuchardt, mort en 1927, pionnier de la

Sprachmischung, n'est fugitivement évoqué qu'à la p. 137), on reconnaîtra que le choix du terrain africaniste est non seulement légitime mais parfaitement approprié, puisque les problèmes évoqués concernent moins directement les langues à tradition écrite pour lesquelles R. N. ne remet pas en cause l'approche classique (sous forme de schémas arborescents). Cet essai suggère qu'il est possible de traiter autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent les questions de parenté linguistique (dont certaines sont encore débattues : par exemple les rapports du japonais et du coréen, la relation du palau aux langues micronésiennes, etc.). Plus largement, il attire l'attention de tous les linguistes, quelle que soit leur spécialité, sur la notion même de constitution de langue. Des langues qui émergent, ici et là – dans nos banlieues, par exemple (et l'on peut évoquer les travaux récents des Aixois du GRAL sur les arabophones de Marseille ou l'enquête de Fabienne Melliani en banlieue rouennaise) –, que pouvons-nous dire, passée la phase de description ? Quelle place leur assigner dans le grand procès du changement linguistique ? La synthèse de R. N., originale ici, là redevable à tout un courant sensible aux questions de sociolinguistique, amorce une réflexion de grande ampleur qu'il est encore difficile d'évaluer, faute d'application, mais qui promet beaucoup et que l'on espère voir prochainement déboucher sur des travaux pratiques.

Stéphane MARCOTTE
Paris IV

Le Droit de comprendre, Les Français et leur langue en 2001, Paris, Éditions des écrivains, 2001, 182 p.

L'association Le Droit de comprendre, constituée de plusieurs associations vouées à la défense et à la promotion de la langue française (Avenir de la langue française, Défense de la langue française, etc.), publie son deuxième rapport sur la situation du français en France. Comme son nom l'indique, cette association milite pour que soit préservé, pour tous les citoyens de notre pays, quelles que soient leurs activités, le droit de s'exprimer et d'être informé en français. À ceux qui penseraient qu'une telle requête est si naturelle qu'elle ne saurait même faire l'objet de discussion, la lecture de cette brochure, préfacée par un Claude Duneton fort en colère, est particulièrement recommandée. Tous les domaines y sont passés en revue – avec plus ou moins de détails et de précisions, car l'association ne dispose guère de moyens pour entreprendre ses propres enquêtes statistiques et se fonde sur les données officielles ou sur celles que lui transmettent des informateurs bénévoles : consommation et publicité, le monde du travail et l'administration, la recherche, l'enseignement, l'internet, les institutions européennes.

Sans excès de pessimisme ni verve polémique (le ton n'est pas celui d'Étiemble), cet exposé rigoureusement documenté fait apparaître une constante qui ne laisse pas d'inquiéter : les pouvoirs publics et les « décideurs » font preuve d'indifférence, quand ce n'est pas de complaisance ou de cynisme, à l'égard du « tout anglais ». On se souvient des propos de certain ministre de l'Éducation Nationale déclarant que « l'anglais n'est plus une langue étrangère en France ». Cette petite phrase en dit long sur l'empressement de quelques-uns à nous faire oublier Rivarol. Quoi que l'on puisse penser sur le sujet – il est trop politique pour que l'on s'aventure ici à l'approfondir –, il est souhaitable que chacun se fasse sa propre opinion, ce qui requiert, minimalement, d'être informé, dans un domaine où la transparence et la bonne foi ne sont généralement pas de mise. Cette brochure fait excellentement le point sur la question. Quant à savoir s'il faut ou non militer pour défendre et promouvoir le français, chacun en jugera alors en connaissance de cause.

Stéphane MARCOTTE
Paris IV